

## CHRONIQUE

## PERSÉCUTION RELIGIEUSE EN FRANCE

**Q**UELQUE répugnance qu'on ait à le croire, il semble qu'on veuille recommencer en France les guerres de religion ; non pas la guerre violente et homicide, mais l'oppression systématique des tenants d'une religion qui est celle de la majorité. Un fait indéniable entre autres nous dévoile la mentalité dans laquelle certaines administrations vivent et agissent.

Le receveur de l'enregistrement de Chabeuil, mandé par ses chefs, se présentait devant eux. Aussitôt on le prie de se justifier des trois accusations suivantes portées contre lui ;

1o Est-il vrai qu'il a un fils au petit séminaire de Valence ?

2o Est-il vrai qu'un autre de ses fils est l'élève des Frères de Chabeuil ?

3o Est-il vrai que M. Hughes, receveur d'enregistrement, et par suite fonctionnaire, assiste régulièrement à la messe avec sa famille ?

M. Hughes répondit que ces accusations étaient fondées et que, de plus, il ne relevait pour ces divers griefs que de sa conscience de citoyen et de père de famille, ses chefs n'ayant à s'occuper de sa conduite que dans la mesure de ses fonctions administratives.

La loi du plus fort étant une solution facile, M. Hughes fut aussitôt mis en disponibilité, et remplacé par un fonctionnaire protestant qui ne craint nullement d'assister au culte de sa religion. On peut même parier que si ses fils se destinent à la carrière de pasteur protestant, on n'y trouvera rien à redire.